



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 9

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	
Alexandre NIKSARLIAN		Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à M. Joël NERBUSSON

Absents excusés :

- M. Adrien MILLET

Secrétaire : Mr Fabrice DURAND a été nommé secrétaire de séance.

**D- 20240072 - REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que Madame LIBAULT DIGUET Annabelle, Adjoint Administratif, a avancé sur ses deniers personnels, la somme de 30,11 € pour l'achat de décoration pour les vœux du maire 2025.

Il demande maintenant le remboursement de ce montant.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de :

- REMBOURSER Mme LIBAULT DIGUET Annabelle de la somme de 30,11 € à l'imputation 623 du budget primitif commune ;
- PREVOIR les crédits nécessaires au budget primitif commune.

Le Secrétaire de Séance  
Mr Fabrice DURAND

Au registre sont les signatures.  
Fait et Délibéré en Mairie  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20241217-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-12-2024

Publication le : 17-12-2024

